

Arrêté N°2025-06 ADMISSION EN PREMIERE ANNEE 2025

ARRETE RELATIF A LA NOMINATION DES RESPONSABLES ADMINISTRATIFS DE SITE ET RESPONSABLES DE SALLES POUR LA PROCEDURE COMMUNE D'ADMISSION EN PREMIERE ANNEE DES DIPLOMES « GRADE MASTER - CURSUS GENERAL » DES INSTITUTS D'ETUDES POLITIQUES DU RESEAU SCPO DE LA SESSION 2025

Le directeur de l'Institut d'études politiques de Saint-Germain-en-Laye,

Vu le Code de l'éducation;

Vu le décret n° 89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux IEP dotés d'un statut d'Établissement Public Administratif (EPA) établissements-composantes ou associés à une université ou à une communauté d'universités et établissements,

Vu la convention pour l'organisation de l'admission en première année entre les Instituts d'études politiques d'Aix-en-Provence, Lille, Lyon, Rennes, Saint-Germain-en-Laye, Strasbourg et Toulouse en date du 15 octobre 2024 ;

Vu le règlement d'admission en première année des Diplômes « Grade Master - Cursus général » des Instituts d'études politiques du Réseau ScPo de la session 2025 en date du 19 décembre 2024 ; Vu l'arrêté de nomination du jury de l'examen commun d'entrée en première année pour la session 2025 en date du 31 janvier 2025 ;

Vu l'arrêté relatif à la nomination des responsables des centres d'examen en date du 6 février 2025 ;

ARRETE

Article 1er:

Est nommée responsable administrative du centre d'examen de Saint-Germain-en-Laye Madame Flora SIMON, Responsable du service concours, pour l'année 2025.

Article 2:

Sont nommés Responsables de blocs :

- Yasmina BAKRI
- Myriam CHIRBI
- Claudia SECCI
- Marjorie LEBRAS
- Nathalie HECHT
- Cécile ANDRE
- Larissa PAILLARD
- Cécile CROS
- Bloc Aménagement d'épreuves : Alain GNANOU

Article 3:

Madame Aurélie GUILBERT, Secrétaire générale, est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le 18 février 2025

Bair Jormain-en-La

Monsieur Emmanuel Blanchardeur
Directeur Emmanuel Blanchard

Institut d'études politiques de Saint-Germain-en-Laye